



LES PRINCIPES DE LA RECHERCHE ET INNOVATION RESPONSABLE (RRI) APPLIQUES A L'ECOSYSTEME D'INNOVATIONS AUTOUR DES INVENDUS ALIMENTAIRES

Rapport du pilote TRANSFORM de la Région de
Bruxelles-Capitale

Auteurs : Marzia Mazzonetto, Fabien Lambert, Maite
Debry (BE participation asbl)



TRANSFORM

Table of Contents

1. TRANSFORM ET LE CADRE DU PILOTE.....	3
1.1 A PROPOS DU PROJET TRANSFORM.....	3
1.2 LE CADRE EUROPEEN	3
1.3 LE PLAN RÉGIONAL D'INNOVATION BRUXELLOIS 2021-2027	3
2. LE CONTEXTE STRATEGIQUE ET SOCIÉTAL DU PILOTE.....	4
2.1. BRUXELLES : LE DÉFI SOCIÉTAL "ALIMENTATION SAIN" ET LE DIS "INNOVATION SOCIALE ..."	4
2.2. LE CONTEXTE SOCIÉTAL DU PILOTE	4
3. TRANSFORM : FINALITE ET METHODOLOGIE DU PILOTE.....	5
3.1. OBJECTIFS ET FINALITÉS.....	5
3.2. APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES ET CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ.....	6
3.3. MISE EN ŒUVRE DU PILOTE	7
4. LES INVENDUS ALIMENTAIRES : CE QUI RESSORT DU PROCESSUS PARTICIPATIF.....	10
4.1. PERCEPTIONS ET PRÉOCCUPATIONS	10
4.2. PERSPECTIVES ET IDÉES	12
5. PREMIERES LECONS : LIMITES ET POTENTIALITES DE L'EXERCICE.....	13
5.1. LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE.....	13
5.2. LES CHALLENGES POUR ENGAGER CERTAINS ACTEURS	13
5.3. LE PROCESSUS ET LES PHASES DE TRAVAIL	16
6. ET ENSUITE ? APPLICATIONS POUR LES POUVOIRS PUBLICS ET POURSUIVRE LE TRAVAIL	17
6.1. FAIRE ÉMERGER LA RICHESSE DE LA PAROLE CITOYENNE (ET DES PARTIES PRENANTES).....	17
6.2. FACILITER : UNE CONDITION ESSENTIELLE ET UNE FIGURE PROFESSIONNELLE	18
6.3. CHANGER INSTITUTIONNELLEMENT POUR ENGAGER	19
6.4. ENGAGER LE CITOYEN : LES NIVEAUX POSSIBLES.....	20
6.5. VALEUR AJOUTÉE DU PILOTE TRANSFORM ET PRATIQUES DE PARTICIPATION CITOYENNE EN RBC.....	20
6.6. QUELQUES IDÉES POTENTIELLES DE R&I ÉMERGEANT DU PROJET PILOTE.....	21

1. TRANSFORM ET LE CADRE DU PILOTE

1.1 A PROPOS DU PROJET TRANSFORM

Le projet TRANSFORM est financé dans le cadre du programme européen "**Science avec et pour la Société**" - Horizon 2020. Il s'inscrit dans le cadre des stratégies de spécialisation intelligente (RIS3) et vise à introduire des pratiques d'engagement citoyen dans la gouvernance de la recherche et de l'innovation régionales. En effet, face à des défis sociétaux bien identifiés, l'ambition est de générer des solutions à forte légitimité publique grâce à l'implication effective des parties prenantes. Trois régions européennes sont impliquées : la Région Bruxelles-Capitale (RBC) en Belgique, la Catalogne en Espagne et la Lombardie en Italie.

1.2 LE CADRE EUROPEEN

Une **stratégie régionale d'innovation et de spécialisation intelligente (RIS3)** consiste à identifier et donner la priorité aux domaines, zones et activités économiques dans lesquels les régions ont un avantage concurrentiel ou ont le potentiel de générer une croissance fondée sur la connaissance. Ceci afin d'accélérer la transformation économique nécessaire pour relever les défis majeurs et urgents pour la société et l'environnement (naturel et bâti). L'innovation sociale, organisationnelle, de marché et de service, ou l'innovation fondée sur la pratique, joue un rôle aussi important dans les RIS3 que l'innovation technologique fondée sur la recherche scientifique.

Une RIS3 est idéalement développée avec la participation active de plusieurs types d'acteurs, typiquement appelés la « quadruple hélice » (4H) : entreprises, universités et institutions de recherche, organisations de la société civile et autorités publiques. La collaboration des parties prenantes et le recours à un leadership collaboratif sont des éléments clés des stratégies de spécialisation intelligente.

1.3 LE PLAN RÉGIONAL D'INNOVATION BRUXELLOIS 2021-2027

En RBC, la **RIS3** constitue le fondement du nouveau Plan Régional pour l'Innovation (PRI 2021-2027). Sur la base de sa RIS3, la Région vise en priorité l'amélioration de la résilience et de la prospérité de l'économie bruxelloise (durabilité, emplois de qualité, bien-être des citoyens), en contribuant aux transitions sociale et écologique par le biais du déploiement de solutions innovantes en réponse aux défis sociétaux prioritaires.

En combinant les défis génériques globaux et les priorités politiques actuelles, **six défis sociétaux** sont identifiés pour la RBC : 1) climat & énergie, 2) optimisation de ressources, 3) mobilité, 4) alimentation saine & durable, 5) santé & bien-être, 6) société participative & inclusive.

Le croisement des *défis sociétaux* et des *forces de l'écosystème de RDI bruxellois* conduit à l'identification des **Domaines d'Innovation stratégiques (DIS)**. Pour cibler les forces bruxelloises, la RIS3 sera structurée selon 1 DIS transversal (technologies & services

numériques avancés) **et 5 DIS thématiques** : i) climat : bâti & Infrastructures résilients, ii) utilisation optimale des ressources, iii) flux urbains efficaces et durables pour une gestion inclusive de l'espace urbain, iv) santé & soins personnalisés et intégrés, v) innovation sociale, innovation publique et inclusion sociale. Ces DIS thématiques représentent des opportunités d'innovation pour le développement économique de la RBC, avec un potentiel concret de réponses aux défis sociétaux.

2. LE CONTEXTE STRATEGIQUE ET SOCIÉTAL DU PILOTE

2.1. BRUXELLES : LE DÉFI SOCIÉTAL "ALIMENTATION SAINE" ET LE DIS "INNOVATION SOCIALE ..."

Le **défi sociétal** *Accès à une alimentation saine et durable* est une question majeure à Bruxelles. Autant la demande de denrées alimentaires à prix abordables que les attentes sociétales (durabilité, qualité, santé) sont en croissance constante. Cependant, l'accès à une alimentation de qualité n'est pas une évidence : 1/3 des bruxellois ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté et 32 000 personnes dépendent de l'aide alimentaire.

Le **domaine d'innovation stratégique** *Innovation sociale, Innovation publique et inclusion sociale* vise à relever le défi d'une société inclusive et participative. Il s'agit de répondre aux enjeux posés par les inégalités, l'exclusion, la pauvreté en mobilisant les acteurs de la quadruple hélice et en soutenant de nouvelles formes d'innovations en particulier pour accentuer les aspects orientation usagers/clients. Ce DIS inclut *l'innovation sociale* comme réponse à des besoins sociaux, émergents ou insuffisamment satisfaits, en intégrant – dans l'élaboration de l'innovation – la participation et la coopération des acteurs du territoire (bénéficiaires, clients, opérateurs, utilisateurs, usagers, citoyens) ainsi que les nouvelles formes de gouvernance participative et inclusive.

2.2. LE CONTEXTE SOCIÉTAL DU PILOTE

Des innovations sociales répondant au problème de la précarité alimentaire ont émergé d'initiatives citoyennes à Bruxelles. Par exemple, l'une d'entre elles se caractérise par trois dimensions innovantes i) elle est créée et toujours portée par des citoyens ayant subi eux-mêmes le problème de la précarité alimentaire ; ii) elle offre une aide alimentaire saine et durable par la redistribution d'inventus certifiés biologiques et iii) elle opte pour une gouvernance démocratique incluant bénéficiaires et bénévoles dans ses processus décisionnels. D'autres types d'innovations (organisationnelles par exemple) sont aussi relevées dans l'aide alimentaire.

Toutefois, les structures répondant à la précarité et à la pauvreté par la distribution d'une aide alimentaire sont désormais confrontées à une innovation technologique et à un nouvel acteur : les "applications numériques". Les "producteurs" d'inventus peuvent, aujourd'hui, se tourner vers cette nouvelle option pour marchandiser et écouler leur flux d'inventus alimentaires.

Le conflit entre acteurs trouve en partie son origine dans le programme Be Circular de la Région. Visant à stimuler la création de start-up innovantes dans le champ de l'économie circulaire, ce programme a financé un projet d'application permettant au grand public d'acquérir en fin de journée les invendus alimentaires de plusieurs magasins sous enseigne, distribués à différents endroits de Bruxelles par des camionnettes et, pour le solde, livrés à des associations d'aide alimentaire. Certains petits acteurs de l'aide alimentaire ont immédiatement vu se tarir leurs sources d'approvisionnement et, plus globalement, les grands acteurs craignent que cette tendance à la marchandisation de l'invendu ne laisse plus que "l'invendu de l'invendu" à disposition de l'aide alimentaire. Il faut noter qu'aucun financement spécifique de l'aide alimentaire n'existe en RBC. Il faut enfin signaler qu'une médiation entre acteurs a été commanditée par le gouvernement régional sans que celle-ci n'aboutisse.

L'apparition de ces nouveaux acteurs numériques valorisant le flux d'invendus alimentaires a fait émerger une tension multidimensionnelle dans l'écosystème. Selon notre analyse préliminaire, en effet, des divergences (mais aussi des convergences) apparaissent notamment autour des *valeurs* animant les différents types d'acteurs qui redistribuent les invendus, de la *finalité* de leurs activités, des *modalités* de gestion du flux, des *publics* visés, des *ressources* mobilisées et, enfin, autour de la définition autant que de la mesure de leur *efficacité*.

3. TRANSFORM : FINALITE ET METHODOLOGIE DU PILOTE

3.1. OBJECTIFS ET FINALITÉS

TRANSFORM a répondu à un appel d'offres européen dont l'objectif est de "*soutenir le développement de la Recherche et de l'Innovation Responsable (RRI) au niveau territorial*". Concrètement, en introduisant de nouvelles formes de gouvernance (engagement des citoyens et implication des parties concernées), il s'agit d'élaborer et de mettre en œuvre un système de recherche et innovation plus ouvert, plus transparent et plus démocratique dans les régions ; d'induire des changements durables dans les agences régionales soutenant la recherche et l'innovation par l'intégration des principes et méthodes de la RRI et, enfin, de faire en sorte que la recherche et l'innovation répondent davantage aux besoins de la société.

Dans le cadre de ce programme européen, les résultats attendus pour Innoviris, l'agence régionale finançant la recherche et l'innovation à Bruxelles et partenaire du projet TRANSFORM, sont les suivants :

- proposer une méthodologie basée sur une approche RRI qui peut être utilisée à différents niveaux du système de recherche et innovation (R&I), depuis l'élaboration

- de politiques et stratégies (telles que RIS3, PRI et DIS) jusqu'à l'évaluation d'innovations sociales et technologiques au sein d'un écosystème ;
- montrer la valeur ajoutée des processus participatifs, de l'engagement des parties prenantes et de l'échange des connaissances pour faciliter et enrichir tout type de R&I, et en particulier sa gestion publique, de la sélection à l'évaluation de projets de R&I en passant par leur soutien ;
 - fournir à Innoviris des réflexions sur les outils possibles pour identifier et accompagner des écosystèmes d'innovations dans le cadre d'une Stratégie de Spécialisation Intelligente.

3.2. APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES ET CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Le pilote TRANSFORM a posé trois choix méthodologiques. Premièrement, l'inventu alimentaire est analysé comme un flux sur lequel interviennent de nombreux acteurs et comme un flux susceptible d'innovations de tous types. Deuxièmement, la recherche et l'innovation responsable est ici mise en œuvre par une approche inclusive des parties prenantes (y compris les citoyens) au moyen d'ateliers participatifs suivi d'un atelier de "mise en commun". Troisièmement, le flux d'inventus est analysé au sein d'un écosystème d'innovation. Celui-ci peut se définir comme *"un ensemble évolutif de sujets, d'activités et d'outils, d'institutions et de relations pertinentes pour la performance innovante d'un sujet ou d'un ensemble de sujets"*.¹

Le pilote TRANSFORM a ensuite appliqué les outils de l'engagement des citoyens (*citizen engagement*), du dialogue multi-acteurs (*multi-stakeholders dialogue*), du partage des connaissances existantes et de l'élaboration d'une connaissance commune. Ces outils sont particulièrement bien adaptés à l'analyse d'un écosystème d'innovation : ils permettent de faire émerger les perceptions et les positions, les incidences négatives et les co-bénéfices (existants et potentiels) ainsi que les perspectives (solutions sous forme d'innovations possibles) au sein de l'écosystème et, ici, de l'écosystème des flux d'inventus alimentaires en Région bruxelloise.

L'approche mise en œuvre est conçue pour être répliquable sur tous types d'écosystèmes d'innovation, sur différents types d'innovations ainsi que sur leur coexistence au sein d'un même écosystème d'une part et, d'autre part, pour être utilisée non seulement par les agences publiques régionales chargées de soutenir la recherche et de l'innovation mais aussi par d'autres types d'acteurs publics ou non.

Le traitement éthique de la participation à ce processus a été formalisé. Au début de chaque atelier et de chaque entretien, les participants ont été invités à signer un formulaire de consentement éclairé incluant des informations précises sur le sujet et les objectifs de l'activité. Il a été explicitement précisé que la participation était volontaire et les participants

¹ GRANDSTRAND & HOLGERSSON cité in *L'écosystème de l'innovation expliqué* : article du site internet Talent Garden trouvé sur Internet le 17 janvier 2022 : <https://talentgarden.org/fr/innovation/the-innovation-ecosystem-explained/>

étaient libres de se retirer à tout moment sans devoir donner de raison. Par ce formulaire, l'approbation des participants pour l'enregistrement audio et/ou vidéo du focus group ou de l'entretien, pour l'utilisation des données résultantes à des fins de recherche – y compris l'utilisation de citations anonymisées – et pour le stockage des données pendant cinq années a été obtenu. Toutes les données ont été traitées de manière anonyme.

3.3. MISE EN ŒUVRE DU PILOTE

Le pilote TRANSFORM appliqué aux flux des invendus alimentaires en Région de Bruxelles-Capitale s'est déroulé en **cinq phases**, entre novembre 2021 et octobre 2022.

PHASE 1 : Prendre connaissance du contexte des flux des invendus alimentaires à Bruxelles : novembre 2021 à février 2022

Notre première phase a consisté à comprendre l'invendu alimentaire, à le concevoir comme un flux autour duquel interviennent différents types d'acteurs et à intégrer autant ses cadres que ses enjeux.

L'écosystème est plus complexe qu'il n'y paraît en termes d'acteurs et se caractérise par de fréquentes innovations de tous types. Outre les parties prenantes "évidentes" (dont les stratégies peuvent profondément diverger à l'intérieur de chaque groupe) tels que les "producteurs" d'invendus, le secteur de l'aide alimentaire, les "start-up innovantes" et leurs applications numériques ainsi que les bénéficiaires-usagers-clients respectifs ; d'autres types d'acteurs sont également présents. Par exemple, des autorités publiques telles que le SPF Finances via deux circulaires fiscales ou les communes via des initiatives directes. Par exemple encore, une Fondation privée (Fondation 4Wings) soutenant financièrement des projets innovants d'accès à une alimentation saine pour les publics les plus en difficulté. Outre les innovations "évidentes" et plus visibles parce que "technologiques" (les applications numériques), l'écosystème connaît aussi des innovations sociétales (cf. l'asbl NoJavel!), organisationnelles (cf. le projet Dream), des innovations de marché (cf. les asbl FruitCollect ou l'Ilot) et de services (cf. les asbl NoJavel! ou Cultureghem) parmi d'autres.

La richesse de l'écosystème en termes de parties prenantes, en termes de circuits et d'usages du flux d'invendus alimentaires, en termes d'innovations que ces circuits et usages suscitent et de questions qu'elles posent ou de conflits qu'elles génèrent ainsi que les solutions et innovations non encore exploitées ou explorées mériteraient une étude approfondie (qui dépasse le cadre de ce projet).

Cette première connaissance acquise grâce à une "desk research", à des rencontres avec des observateurs et des acteurs de l'écosystème et grâce à une revue de la littérature et des prises de position autour du flux d'invendus alimentaires, notre pilote a identifié plusieurs catégories d'acteurs essentiels dans l'écosystème :

1. les "producteurs du flux" : producteurs, grossistes et détaillants de produits alimentaires ;
2. les "intermédiaires du flux" entre les sources d'invendus alimentaires et les bénéficiaires ; intermédiaires à distinguer en deux sous-groupes : le privé à but non lucratif (asbl) et le privé à finalité lucrative (start-up commercialisant les invendus via des applications numériques) ;

3. les "citoyens usagers" à distinguer en deux sous-groupes : utilisateurs d'applications numériques et utilisateurs des services d'aide alimentaire (la réalité s'est montrée plus labile) ;
4. les "pouvoirs publics" aux différents niveaux de pouvoir et dans la diversité de leurs rôles ;
5. les observateurs et les experts du flux d'invendus alimentaires

PHASE 2 : Ateliers participatifs (par catégories d'acteurs) : mars à juin 2022

Notre deuxième phase s'est concrétisée par l'organisation d'ateliers participatifs pour chacun des groupes d'acteurs pris séparément. Il s'agit d'une approche typique du dialogue multi-acteurs, qui permet, entre autres, de mieux gérer les potentielles tensions existantes entre les groupes d'acteurs et, dans ce cas-ci, en particulier entre les "intermédiaires" (privé lucratif et privé non lucratif). Ces ateliers participatifs ont été structurés autour d'activités typiques de la méthode du "groupe de discussion" (*focus group*), qui permet de faire émerger des visions "non biaisées", telles que les vécus, les habitudes et les difficultés, avant de passer à l'identification d'idées et de visions d'avenirs possibles.

Les ateliers participatifs suivants se sont tenus :

- citoyen : quatre ateliers regroupant des utilisateurs d'applications numériques commercialisant des invendus alimentaires (Too Good To Go ; Phoenix ; Happy Hours Market) ;
- usager : entretiens en groupe avec les clients / usagers d'une épicerie sociale ;
- intermédiaire privé non lucratif : un atelier regroupant des représentants d'associations sans but lucratif apportant une aide alimentaire à partir des invendus pour des publics en situation de pauvreté ;
- autorité publique : un atelier regroupant des représentants des pouvoirs publics locaux ou régionaux concernés par la lutte contre la pauvreté, l'économie circulaire et le financement de la recherche.

Pour différentes raisons sur lesquelles nous reviendrons plus loin, il n'a pas été possible de réunir suffisamment de représentants des "producteurs" d'invendus alimentaires. Nous avons choisi de compenser cette situation par des entretiens individuels de représentants de distributeurs et détaillants (Färm, Sequoia, Bio c'Bon). La même solution a été retenue pour les représentants des deux applications numériques actives sur le marché bruxellois : Too Good To Go et Happy Hours Market. Enfin, un entretien individuel a également été mené avec une initiative hybride de support logistique à la récupération d'invendus alimentaires (Dream) ensuite destinés au secteur de l'aide alimentaire. Des observateurs et experts ont également été interviewés.

Au terme de cette deuxième phase, les acteurs suivants ont été impliqués :

- cinquante citoyennes et citoyens ;
- six représentants d'autorités publiques locales et régionales et d'organismes publics de financement ;
- quinze représentants d'organisations locales (associations sans but lucratif) ;
- des représentants de start-up innovantes ;

- des représentants du secteur de la distribution (détaillants et supermarchés) ;
- des experts de l'économie circulaire et des experts de l'aide alimentaire.

PHASE 3 : Analyse des Ateliers : juillet à septembre 2022

Tous les ateliers et entretiens ont fait l'objet d'un enregistrement audio et d'une transcription mot à mot. Ensuite, ces transcriptions ont été codées et analysées à l'aide de MaxQDA, un programme qui permet de traiter les données qualitatives. Le choix d'un codage ouvert et évolutif a été privilégié pour rendre justice à la richesse des échanges avec les parties prenantes. Le codage a donc été progressivement élaboré : une première feuille de codage conçue au terme de la phase 1 a été enrichie durant la phase 2 (ateliers) et durant la phase 3 (analyse des ateliers). Pour le traitement des données, ce codage ouvert et une analyse structurée ont été utilisés. Ce type d'analyse permet d'extraire tous les résultats pertinents des données brutes mais aussi de faire émerger des points importants qui n'auraient pas été initialement envisagés. Enfin, à titre de contrôle, les rapports synthétiques établis lors des ateliers par un observateur extérieur ont été utilisés pour valider l'analyse.

Notre troisième phase s'est matérialisée par la mise en évidence des perceptions et des positions autour de l'invendu alimentaire, par l'identification des divergences mais aussi des convergences possibles entre les groupes d'acteurs ainsi que par l'esquisse de solutions possibles. Il est intéressant de souligner ici que, d'une part, l'élaboration de ces possibles solutions en innovations concrètes supposerait la mise en œuvre d'un processus de co-développement (multi-parties) bien plus long et, d'autre part, que les innovations envisagées relèveraient des différentes catégories valorisées par le concept de stratégie régionale d'innovation et de spécialisation intelligente (RIS3) à savoir : l'innovation sociale, l'innovation organisationnelle, l'innovation de marché et de service et l'innovation fondée sur la pratique outre l'innovation technologique. Il faut également noter que des besoins de connaissance sont exprimés.

PHASE 4 : Atelier de mise en commun (tous les types d'acteurs) : octobre 2022

Notre quatrième phase, probablement la plus compliquée tenant compte des tensions entre organisations de l'aide alimentaire d'un côté et applications numériques de l'autre côté, s'est concrétisée en octobre 2022 par un atelier réunissant toutes les catégories de parties prenantes. En soi, il s'agit déjà d'un résultat positif.

Cet atelier de "mise en commun" a été centré autour de deux pistes :

1. mettre en évidence et réfléchir ensemble les points communs identifiés et les possibles solutions ;
2. développer ensemble des propositions sur les possibles étapes suivantes du processus.

PHASE 5 : Analyse du processus, de ses résultats et recommandations : octobre 2022

Notre cinquième phase se conclut par l'analyse du processus et de ses résultats ainsi que par la formulation de recommandations à destination du système public de financement de la recherche et innovation. Elle se matérialise par le présent rapport.

4. LES INVENDUS ALIMENTAIRES : CE QUI RESSORT DU PROCESSUS PARTICIPATIF

4.1. PERCEPTIONS ET PRÉOCCUPATIONS

Une connaissance approfondie du sujet

Par le biais de leur vie quotidienne, de leur vie professionnelle ou d'engagement dans la société, les usagers sont bien informés de la multiplicité des sources d'invendus alimentaires. Ils situent ces sources autant sur la chaîne allant de la production à la distribution ("les producteurs locaux, l'industrie alimentaire") que dans leur diversité au niveau de la distribution ("tous les commerces spécialisés en alimentation", "les marchés", ...).

Le fait que les usagers utilisent une application commercialisant des invendus alimentaires ne signifie pas qu'ils ignorent l'existence d'associations se chargeant de donner une aide alimentaire aux personnes qui en ont besoin. Parfois, les usagers citent des initiatives enrichissant la connaissance de l'écosystème en ce qu'elles développent des "projets latéraux" (ni strictement commercialisation ni strictement aide alimentaire) autour des invendus et à dimensions sociale et/ou culturelles et/ou environnementales.

Différentes nuances de "besoin"

Les utilisateurs d'applications disent être (très) conscients qu'en achetant des invendus via ces applications, ils réduisent la quantité et la qualité des aliments qui, par le biais de l'aide alimentaire, pourraient être donnés à des personnes qui "en ont plus besoin qu'eux".

Cependant, plusieurs utilisateurs d'applications affirment aussi que leur alimentation serait différente si ces applications n'existaient pas. Par exemple, ils ne seraient pas en mesure d'acheter régulièrement des aliments biologiques, du poisson ou de la viande. Certains utilisateurs perçoivent de faibles revenus mais (se) disent n'être pas dans les conditions (perçues) pour recourir à l'aide alimentaire. "Pour un même prix, manger des produits de meilleure qualité, clairement. Donc la qualité. Par exemple, avec (l'application), je mange beaucoup plus de poisson qu'avant. Clairement à -50% d'office. Souvent aussi c'est du bio. Et ensuite mon troisième point, découvrir des aliments que je n'aurais jamais imaginé acheter auparavant".

Ethique et rentabilité

Dans plusieurs ateliers et pour plusieurs groupes d'acteurs, réaliser des bénéfices financiers en commercialisant des invendus alimentaires est signifié comme posant question d'un point de vue éthique : "Il y a de plus en plus d'entreprises privées qui se lancent dans le marché de l'invendu et alors faire du bénéfice là-dessus, ça peut poser des questions éthiques et morales".

Parallèlement, le dynamisme économique de l'innovation se traduisant par la création de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois si possible pérennes est apprécié tant par les utilisateurs que par les autorités publiques : "le fait de consommer via cette entreprise la fait se développer, permet à des gens d'avoir un travail. Donc ça fait effet boule de neige et ça permet au final de créer une économie autour de ça".

Les enjeux transversaux

Les invendus alimentaires sont un sujet hybride qui peut s'envisager sous plusieurs angles, selon différents points de vue qui peuvent, pour le même acteur, se révéler contradictoires entre eux. Les invendus alimentaires incluent bien sûr une forte dimension environnementale (le gaspillage alimentaire vu comme gaspillage de ressources) tout autant qu'une pressante question sociétale (l'aide alimentaire comme ultime recours).

La gestion des invendus alimentaires semble complexe pour les autorités publiques qui (ne) s'y consacrent (que) selon leurs compétences fonctionnelles et, finalement, de manière assez fragmentée. Leurs représentants en sont conscients et, d'une certaine manière, le déplorent. Par ailleurs, les intermédiaires non lucratifs et les pouvoirs publics constatent que les associations de l'aide alimentaire ne disposent pas de financement public spécifique. Les difficultés de nombreuses initiatives dans l'aide alimentaire à pérenniser leurs activités sont également perçues par les citoyens et les autres groupes d'acteurs. Pour les acteurs privés (apps), la précarité des structures associatives est perçue comme une opportunité commerciale et leur activité est considérée comme une contribution à la gestion des aliments qui seraient autrement gaspillés. "Il y a pas mal de supermarchés qui ne travaillent pas avec des associations puisque c'est des bénévoles qui viennent pas tous les jours, ils ne prennent pas tout, ils viennent avec leurs véhicules, ou même sans véhicule avec des sacs. Comme les quantités sont importantes, les bénévoles ne savent pas récupérer ne serait-ce que la moitié".

Les usagers d'applications sont conscients de cette complexité autant que de celle de leurs comportements. Ils achètent des invendus parce que "c'est bon pour la planète" mais aussi parce que cela représente un intérêt (ou une solution) pour eux. Ils ne se cachent pas que (parfois) le fait d'utiliser ces applications répond plus à un besoin individuel qu'au bien, plus large, de la société ou de la planète.

Enfin et ce n'est pas anodin, les usagers notent aussi que l'utilisation de ces applications peut répondre à un effet de mode dans une partie de la population et peut conduire à des formes de surconsommation comme de surproduction. "On achète plus, mais il y a aussi la question que d'une certaine manière, nous, c'est comme si on validait auprès de l'industrie ou du supermarché qu'ils peuvent continuer à acheter, à produire et à surproduire. C'est comme si on leur disait 'non, c'est bon, après on s'en occupe' donc on valide un petit peu cette surconsommation. Donc on peut passer le mauvais message en fait. En luttant contre le gaspillage, on fait passer pour l'industrie le message contraire 'c'est bon, on continue et de toute façon, ils vont prendre".

4.2. PERSPECTIVES ET IDÉES

Assez paradoxalement, un souhait exprimé par une grande majorité d'utilisateurs d'applications est qu'à l'avenir, les invendus alimentaires n'existent plus (ou, tout au moins, voient leur volume fortement réduit). Ce souhait s'accompagne parfois d'un autre souhait : que personne ne se retrouve en besoin d'aide alimentaire.

Toutefois, les utilisateurs de l'épicerie sociale affirment, au contraire, que les invendus alimentaires sont d'une importance vitale : "eux ne savent pas vraiment ce que c'est d'avoir dur à manger, d'avoir dur financièrement, d'avoir à se priver de choses qu'on ne devrait pas se priver. Ceux qui disent qu'il ne faudrait plus d'invendus, ils n'ont pas vécu ça, ils ne savent pas ce que c'est. Il y a des gens qui ont connu la rue, comme moi j'ai connu la rue avant d'être maman".

Pour réduire les invendus alimentaires, les utilisateurs d'applications suggèrent des actions à plusieurs niveaux. La réduction de la production ou une meilleure adéquation de celle-ci à la demande, la réduction de la variété de produits, la limitation ou l'interdiction d'importation de produits alimentaires, une gestion des stocks plus performante et une adéquation des dates de consommation sont, par exemple, citées et l'autorité publique est conviée à utiliser des outils législatifs, fiscaux (taxation sur les invendus), même répressifs (amendes sur les invendus) ou, plus innovant, de "coordination de la production" à cette fin.

Ces utilisateurs n'oublient pas la phase de la consommation et suggèrent des actions essentiellement en termes d'éducation et de formation. Il s'agit d'apprendre à "consommer différemment", à "limiter le gaspillage", à privilégier les aliments de "proximité, économe en ressources et pour le budget". Il s'agit de (se) former et de retrouver le "temps de cuisiner" pour préparer des "aliments bruts, sains, locaux".

Et s'il devait rester des invendus alimentaires ? Une application, oui, "mais pas pour de l'argent". Une application citoyenne, de quartier, pour donner, partager et se retrouver autour d'une cuisine collective. L'idée de cuisine collective revient aussi parce que certains bénéficiaires de l'aide alimentaire ne disposent pas d'une cuisinière.

Et s'il devait rester des invendus alimentaires ? Ici aussi, la grande majorité des utilisateurs d'applications invitent l'autorité publique à agir. Un "Ministre de l'Alimentation" et un organisme public seraient chargés de centraliser chaque jour la liste des invendus, de s'assurer de leur distribution selon les priorités en commençant par les plus défavorisés et de veiller à ce que la distribution, au niveau local par des associations, soit effectuée dans les règles ; sans risques pour la santé et sans risques de gaspillage ou de perte. "En commençant par les personnes qui en ont le plus besoin, on serait sûr d'une distribution juste et éthique".

5. PREMIERES LECONS : LIMITES ET POTENTIALITES DE L'EXERCICE

5.1. LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Tirer les leçons du processus participatif mené par le pilote et présenter ses suites possibles suppose aussi de rappeler trois éléments de contexte.

Le premier, loin d'être négligeable, tient à la situation internationale et, plus précisément, aux conséquences de la guerre en Ukraine. Celle-ci a provoqué une inflation notamment des prix énergétiques et alimentaires qui s'est immédiatement traduite sur le budget des citoyens et, plus durement, sur le budget des ménages à faibles revenus. Les associations actives dans l'aide alimentaire connaissent à nouveau une croissance des demandes d'assistance et, parallèlement, une diminution du volume d'invendus alimentaires mis à leur disposition. Même si elle semble d'ampleur variable selon la filière d'approvisionnement et/ou la taille de l'organisation, cette réduction semble toucher tous les acteurs de l'aide alimentaire actifs à Bruxelles.

Le second élément de contexte qu'il importe de rappeler est l'existence d'un conflit entre intermédiaires à but lucratif (les applications numériques commercialisant des invendus alimentaires) et les intermédiaires à but non lucratif (principalement les associations actives dans l'aide alimentaire). Nous avons explicité plus haut l'origine et les termes de cette tension dans l'écosystème. Tout au long du processus participatif, cette tension s'est manifestée et s'est maintenue ; en tous cas, pour les acteurs directement concernés.

Ce conflit - et la nature ou la profondeur des dimensions et des valeurs qu'il engage - n'est probablement pas resté sans conséquence sur l'engagement institutionnel de certains groupes d'acteurs (les "producteurs" du flux d'invendus alimentaires et, essentiellement, les grands groupes de distribution alimentaire) ou sur l'engagement de certains acteurs particuliers (notamment, certains acteurs politiques et publics régionaux ainsi que quelques acteurs associatifs).

Le troisième élément de contexte tient à la finalisation de la révision de la "Stratégie Good Food" régionale. Ici aussi, les mêmes acteurs politiques et publics régionaux se sont dit extrêmement intéressés par la démarche du pilote et ses résultats - soulignant que la question des invendus alimentaires était essentielle - mais se sont déclarés trop occupés par cette finalisation pour y participer et/ou nous ont indiqué que le sujet des invendus alimentaires ne serait traité qu'ultérieurement dans le cadre de cette "Stratégie Good Food".

5.2. LES CHALLENGES POUR ENGAGER CERTAINS ACTEURS

L'engagement des parties prenantes est d'évidence une condition nécessaire pour mener à bien un processus participatif s'inscrivant dans les principes de la recherche et innovation responsable (RRI) pouvant ensuite se décliner dans un processus de co-développement. Dans le cadre du projet mené à Bruxelles, l'engagement de certaines parties prenantes n'a

pas été institutionnellement acquis et, pour d'autres, même s'il a été finalement obtenu, cet engagement n'a pas été immédiatement acquis.

1. *Les "producteurs" du flux d'invendus alimentaires*

La partie prenante "producteurs du flux d'invendus alimentaires" - essentiellement les principaux groupes de la grande distribution alimentaire - ne s'est pas institutionnellement engagée. Cette partie prenante a été invitée par l'intermédiaire de COMEOS ; la fédération professionnelle belge du commerce et des services dont une des commissions est dédiée à la "Food supply chain". Une invitation a également été adressée directement aux principaux groupes de la distribution alimentaire - Carrefour, Delhaize et Colruyt – en prenant soin d'identifier et de s'adresser aux personnes responsables du "Stakeholder Management" et/ou "Sustainability" et/ou "Corporate Social Responsibility".

Malgré une présentation par téléphone et par mail du projet, du processus mis en œuvre et de ses finalités, malgré un intérêt déclaré, les représentants institutionnels de cette partie prenante ont finalement décliné leur participation tant pour l'atelier spécifique à chaque groupe d'acteurs que pour l'atelier final de mise en commun. Les raisons avancées tiennent essentiellement à une incompatibilité d'agenda et/ou à la charge de travail.

L'explication de ce non-engagement ne se formulera ici que sous forme d'hypothèses.

Selon des observateurs indirects, une partie de l'explication pourrait résider dans la petite taille de ces cellules au sein de ces entreprises ; cellules confrontées à une multiplicité de tâches et de sollicitations. Dans le cas de la fédération professionnelle, elle pourrait résider dans le départ et le remplacement de la personne responsable du département "Sustainability" et de la commission "Food supply chain".

Une deuxième partie de l'explication pourrait se situer dans le conflit entre un intermédiaire à but lucratif (une "start-up" ayant obtenu un financement Be Circular de la Région et proposant une application numérique d'achat d'invendus alimentaires) et les intermédiaires à but non lucratif (les associations de l'aide alimentaire) mettant en position délicate les "producteurs" du flux entre marchandisation et/ou don de leurs invendus alimentaires ; entre exigences de rentabilité et/ou d'engagement dans la société au titre de leur responsabilité sociétale.

Il faut ici peut-être apporter une nuance dans la mesure où deux distributeurs alimentaires opèrent aussi sous différentes enseignes ; certaines étant sous gestion directe, d'autres étant sous franchise et laissant, dans ce cas, une certaine latitude de gestion par les franchisés de leurs invendus alimentaires.

Une troisième partie de l'explication pourrait résider dans le caractère confidentiel de stratégies commerciales et, par inclusion, de données relatives aux invendus alimentaires. Ce type d'explication a été relevé dans une étude française et, discutant leur méthode, les auteurs constatent : "Autre difficulté, les pertes et les gaspillages alimentaires sont souvent soit peu communiqués soit mal identifiés et mesurés par les acteurs. Les industriels et les

distributeurs qui disposent de la meilleure connaissance dans ce domaine, sont en effet rarement prêts à livrer leurs données qu'ils jugent confidentielles (susceptibles de renseigner sur la compétitivité de l'entreprise ou de donner lieu à des "communications malveillantes")."²

Tenant compte de cette constatation, il a été explicitement et préalablement précisé que, lors du processus participatif, il ne serait demandé aucune information quantitative (volume ou valeur des invendus en général ou selon les circuits) ou relative à la stratégie de ces distributeurs.

2. *Certaines parties prenantes "autorités publiques régionales"*

Deux éléments de contexte semblent avoir joué un rôle non négligeable dans le niveau relativement faible d'engagement de deux cabinets ministériels régionaux et d'un organisme public dépendant de ces ministres.

Le premier élément tient à la finalisation de la "Stratégie Good Food" mobilisant les compétences "alimentation" du cabinet concerné et ne permettant pas, malgré l'intérêt déclaré pour le sujet des invendus alimentaires, de libérer les conseillers pour un engagement dans le processus participatif ; plus précisément, pour leur participation à l'atelier spécifique "pouvoirs publics" et à l'atelier final de mise en commun.

Le second est à trouver dans le conflit entre la start-up et les associations. En effet, ces deux types d'acteurs ont, pour interlocuteur politique fonctionnel, ces deux cabinets. L'existence de ce conflit a conduit ces deux cabinets à proposer et à financer une médiation qui, selon des sources bien informées, n'aurait pas abouti.

Ici aussi, il a été tenu de cette situation. Les facilitateurs du processus participatif ont explicitement précisé que le processus ne résulterait ni en une "seconde" médiation ni en une "mise en accusation" de quelque acteur que ce soit ; le processus étant centré sur l'attention aux univers des parties prenantes, sur l'identification de points de convergence permettant d'améliorer le fonctionnement et/ou l'efficacité de l'écosystème et sur la mise en évidence de la valeur ajoutée de ce type de processus inclusif et participatif pour la gouvernance du système régional de recherche et d'innovation.

3. *Certaines parties prenantes "publics très fragiles"*

Tout au début de la démarche, des demandes ont été adressées à l'une ou l'autre association du secteur de l'aide alimentaire afin d'inclure, dans le processus, une représentation de leurs publics bénéficiaires. Consciente que cette partie prenante et son inclusion dans le processus pouvaient être sensibles, l'équipe de facilitation a pris la peine, en phase 1, de se

² "Pertes et gaspillages alimentaires : l'état des lieux et leur gestion par étapes de la chaîne alimentaire" : étude réalisée pour le compte de l'ADEME par Income Consulting – AK2C ; ADEME, Mai 2016.

documenter pour³ tenir compte de l'expérience vécue par ce public spécifique et pour proposer des modalités de participation adaptée.

Plus d'une dizaine d'associations ont été contactées à plusieurs reprises dans le but de pouvoir entrer en contact avec leurs usagers, bien évidemment dans le respect du fonctionnement des associations et des usagers, de leur précarité et des éventuelles barrières linguistiques. La plupart des associations ont donné une réponse négative, voire pas de réponse du tout. Après discussion, une association est restée réticente considérant que ce processus s'assimilerait à une forme d'enquête de satisfaction tandis qu'une autre s'est montrée tout à fait ouverte et a proposé de rencontrer ses bénéficiaires sur le lieu de son activité. Ces rencontres se sont bien déroulées et ont été particulièrement instructives pour la suite du processus.

5.3. LE PROCESSUS ET LES PHASES DE TRAVAIL

La structuration du processus participatif en cinq phases a démontré ses potentialités : d'abord, dans le cadre de l'écosystème (conflictuel) du flux des invendus alimentaires à Bruxelles ; ensuite, dans sa possible répliation à d'autres écosystèmes d'innovations (soit par les pouvoirs publics soit par d'autres acteurs) et, enfin, dans les résultats obtenus par l'engagement des citoyens.

La première phase consacrée à la connaissance du flux des invendus alimentaires est nécessaire pour se familiariser et mieux comprendre le contexte dans lequel l'action RRI va se dérouler. La deuxième phase centrée sur les ateliers participatifs organisés par type de parties prenantes est fondamentale : cette configuration a autorisé une parole "entre égaux", ouverte et libre, allant parfois jusqu'à la critique éclairée et constructive des logiques internes prévalant au sein du groupe d'acteurs impliqué. La troisième phase dédiée à l'analyse des ateliers spécifiques à chaque groupe d'acteurs a permis de relever des "discours communs" entre parties prenantes, de cerner leurs points de convergence et, finalement, de préciser des "terrains d'ententes" autour de l'écosystème considéré et de ses futurs possibles. La quatrième phase, regroupant l'ensemble des parties prenantes, est, elle aussi, essentielle en ce qu'elle favorise le partage et permet d'initier une réflexion sur les innovations possibles dans l'écosystème pour accroître la qualité de sa réponse aux besoins de la société.

Au terme du processus, l'engagement des citoyens s'est révélé positif. Par ailleurs, la plupart des participants ont affirmé avoir appris quelque chose de nouveau, avoir découvert des points de vue différents durant leur participation aux ateliers et ont déclaré être intéressés à participer aux étapes successives du processus. Les citoyens ont en effet exprimé des positions, des attentes et esquissés des perspectives de solutions qui pourraient *engager les*

³ "L'expérience de l'aide alimentaire ; quelles alternatives ? " Rapport d'une recherche en croisement des savoirs ; ATD Quart Monde, Fédération des Services Sociaux et Université Catholique de Louvain ; 2019

acteurs de la quadruple hélice sur des chemins d'innovations de tous types (sociétales, organisationnelles, de marché et service, de pratiques et technologiques).

6. ET ENSUITE ? APPLICATIONS POUR LES POUVOIRS PUBLICS ET POURSUIVRE LE TRAVAIL

6.1. FAIRE ÉMERGER LA RICHESSE DE LA PAROLE CITOYENNE (ET DES PARTIES PRENANTES)

Le processus et l'outil de facilitation mis en place se sont révélés efficaces pour faire émerger toute la valeur de l'engagement des citoyens et des parties prenantes autour d'un écosystème d'innovations et, plus intéressant, dans ce cas-ci, autour d'un écosystème connaissant des tensions entre types d'innovations.

Sur base de cette expérience, idéalement, le processus se déroule, au minimum, en cinq phases structurées.

Phase 1 : analyse de l'écosystème

Au terme de la phase 1, les types de parties prenantes, les cadres de leurs actions et les enjeux sont identifiés. L'analyse veille à intégrer les parties prenantes situées en amont, en aval et en latéral à l'écosystème analysé avec une attention particulière pour les parties prenantes "nouvelles" ou "a priori oubliées". Les cadres d'action sont définis sur les axes pertinents : législatif, financier, technologique, opérationnel, relationnel, culturel. Les enjeux ne négligent pas les systèmes de valeurs et les conceptions différentes de l'efficacité qui en résultent.

Il n'est pas requis d'avoir une connaissance experte de l'écosystème au terme de la phase 1 mais bien d'avoir une compréhension globale des cadres, des parties prenantes et de leurs logiques au sein de l'écosystème. Cette compréhension globale est actuellement très limitée au sein des agences publiques de la Région qui financent la R&I, comme indiqué par la représentante de l'une de ces agences, dédié à l'accompagnement des entreprises, lors de l'atelier avec les autorités publiques.

Phase 2 : atelier participatif et/ou entretien par type de parties prenantes

En phase 2, chaque type de parties prenantes est entendu séparément. L'outil retenu sera celui qui se révèle le plus adéquat pour une expression confiante, libre, ouverte et créative. Durant cette phase, il importe aussi de relever les contraintes expérimentées et les opportunités non exploitées par chaque type de parties prenantes.

Les techniques d'entretien ou de facilitation sont ici essentielles : pour être réussie, cette phase doit être confiée à un professionnel.

Phase 3 : analyse de la phase 2

Les comptes-rendus des ateliers et/ou entretiens sont traités par analyse structurée ouverte ou toute autre technique d'analyse permettant de relever les questions, positions, perspectives ou solutions qui, initialement, n'auraient pas été envisagées. Cette phase vise à mettre en lumière les points de divergence, les terrains de convergences, les esquisses d'innovations possibles. L'impartialité et l'objectivité de l'analyse sont requises.

Phase 4 : atelier participatif regroupant toutes les parties prenantes

En phase 4, les résultats de l'analyse menée en phase 3 sont restitués à l'ensemble des parties prenantes : points de divergence, terrains de convergences, contraintes expérimentées, opportunités non exploitées. Durant cette phase, la facilitation joue un rôle très important. Le premier atelier commun regroupant les différents acteurs est principalement une occasion d'observer et de comprendre certaines dynamiques qui pourront avoir un impact sur les étapes futures. Par exemple, lors de l'atelier de mise en commun du pilote sur les invendus alimentaires (le 4 octobre 2022), il est apparu évident que, pour un éventuel processus ultérieur de co-développement, il serait nécessaire de prévoir des techniques qui permettraient à tous les acteurs de continuer à s'exprimer librement. En effet, lors de cet atelier, des tables de travail en groupe ont été mises en place : les représentants des associations ont pris beaucoup de place dans les discussions, se présentant comme des "experts" en la matière et adoptant une attitude presque didactique vis-à-vis des citoyens, qui ont ainsi eu peu d'occasions de s'exprimer.

Phase 5 : co-construction des trajets d'innovation

Bien que hors du champ d'application de TRANSFORM, l'atelier de mise en commun peut également représenter un excellent point de départ pour un processus de co-construction d'idées ou de solutions partagées. La phase 5 (hors programme du pilote TRANSFORM) peut être dédiée à la mise en œuvre des trajets d'innovations. Idéalement, ce trajet pourrait être élaboré selon les techniques de la co-construction de l'innovation. Comprendre et acter les convergences et divergences est une étape indispensable pour lever les contraintes, exploiter les opportunités, s'appuyer sur les convergences et, éventuellement, dépasser les divergences. La phase 5 se conclura par la définition de trajets possibles et souhaités d'innovations.

6.2. FACILITER : UNE CONDITION ESSENTIELLE ET UNE FIGURE PROFESSIONNELLE

Au sein d'un tel processus participatif, la figure et le rôle du facilitateur sont essentiels. Il doit être une figure neutre ne relevant ni des pouvoirs publics, ni de la recherche académique, ni de l'univers des entreprises. Cette neutralité permet de prendre la distance nécessaire par rapport aux logiques fonctionnelles, comportementales et aux intérêts de ces parties prenantes. La distance autant que l'empathie par rapport à tous les points de vue sont ici cruciales pour amener les parties prenantes à s'extraire de cadres opérationnels et de modes de pensée. La neutralité, l'équidistance et l'empathie sont également ressenties (très) positivement par les citoyens : elles autorisent une expression en tant que "simple

citoyen" ; reconnu comme tel en cette qualité et hors de tout rapport à une quelconque "autorité" (qu'elle soit publique, intellectuelle ou économique).

Enfin, condition absolument requise pour mener à bien ce type de processus, le facilitateur doit être un professionnel. Il doit s'agir d'une figure à même de concevoir autant le processus participatif que le dispositif de facilitation et savoir adapter celui-ci aux différents types de parties prenantes afin de garantir leur inclusion. A cette fin, il doit disposer de compétences certaines en matière de facilitation, d'intelligence collective et de gestion d'éventuels incidents.

6.3. CHANGER INSTITUTIONNELLEMENT POUR ENGAGER

L'intégration structurelle de l'engagement citoyen et du dialogue avec de "nouvelles" parties prenantes pourrait requérir des changements institutionnels au sein du système régional de recherche et innovation.

Le Conseil de la Politique Scientifique de la Région de Bruxelles-Capitale est institué par Ordonnance du 10 février 2000. Il est chargé de conseiller le Gouvernement dans la préparation de la politique scientifique régionale et, à cette fin, formule des avis et des recommandations sur demande ou d'initiative. Le CPS comprend 20 membres dont 10 représentent les institutions d'enseignement universitaire et supérieur implantées dans la Région. Les 10 autres membres représentent les organisations représentatives des travailleurs (5) et des employeurs (5).

Au niveau du Conseil de la Politique Scientifique, quatre évolutions institutionnelles sont proposées :

- intégrer une expertise de haut niveau spécialisée en engagement du citoyen et des parties prenantes d'une part et en recherche et innovation responsable d'autre part ;
- intégrer une représentation permanente de "nouvelles" parties prenantes (organisations de la société civile) actives sur le terrain dans les défis sociétaux et les domaines d'innovations stratégiques identifiés par le Plan Régional d'Innovation ;
- intégrer une représentation temporaire de "nouvelles" parties prenantes actives dans les domaines couverts par des programmes spécifiques de R&I pendant la durée de ces programmes ;
- rédiger un avis annuel sur l'évolution de l'intégration des principes de RRI et de l'engagement des parties prenantes au sein des programmes soutenus par Innoviris et dans les institutions d'enseignement universitaires ou supérieurs de la Région ;

Au niveau d'Innoviris,

- prévoir un financement spécifique, au sein de chaque programme majeur de soutien à la R&I, pour inclure l'engagement citoyen et des parties prenantes par une expertise externe indépendante ;
- prévoir une obligation, au sein de chaque programme mineur de soutien à la R&I, d'évaluer l'impact de l'innovation dans le ou les écosystèmes pertinents ; à cette fin, élaborer ou faire élaborer un guide méthodologique.

6.4. ENGAGER LE CITOYEN : LES NIVEAUX POSSIBLES

Les ateliers participatifs menés dans le cadre de ce pilote ont permis aux différentes parties prenantes de s'exprimer dans le concret de leurs expériences, dans l'abstrait de principes et valeurs, dans des demandes de connaissance ainsi que dans l'esquisse, parfois très précise, de solutions.

L'ensemble de ces expressions peut aussi s'analyser selon les niveaux auxquels le processus pourrait prendre place dans la dynamique de l'innovation.

Il apparaît que ce type de processus peut se situer tout en amont de la dynamique en définissant des orientations pour de nouvelles recherches, innovations et applications. Une étape plus loin, ce même type de processus peut intervenir en accompagnement de la recherche et de la conception de l'innovation. Encore une étape plus loin, ce type de processus reste opérationnel dans des situations de tensions autour d'une innovation. En effet, dans ce cas-ci, le citoyen ne s'oppose pas à l'innovation, au contraire. Dans sa propre situation parfois difficile, dans la situation bien plus difficile de ceux qui ont besoin de l'inventu alimentaire pour se nourrir, l'innovation est acceptable mais ce qui ne l'est pas, c'est le profit sur l'inventu.

L'engagement citoyen et des parties prenantes, classiques et nouvelles, peut donc positivement intervenir à tous les niveaux de la dynamique de recherche et innovation.

6.5. VALEUR AJOUTÉE DU PILOTE TRANSFORM ET PRATIQUES DE PARTICIPATION CITOYENNE EN RBC

Certaines agences publiques de la RBC mettent déjà en œuvre des processus participatifs à différents niveaux, impliquant principalement les secteurs académique et privé. En particulier, Innoviris, l'agence partenaire du projet TRANSFORM, dispose d'une ligne de financement appelée Co-Création - axée sur des projets de recherche pour renforcer la résilience urbaine - qui permet la participation active des acteurs de la quadruple hélice. Le pilote TRANSFORM n'a pas l'ambition de remplacer ou de répéter ces initiatives remarquables mais, éventuellement, d'en élargir la portée.

L'approche méthodologique utilisée dans le pilote sur les inventus alimentaires peut être utilisée (et il serait souhaitable qu'elle le soit) à différents niveaux de la R&I, notamment dans les phases de définition de la RIS3 et, par conséquent, du Plan Régional d'Innovation bruxellois. Par exemple, les défis sociétaux du plan actuel ont été définis avec une très faible participation de la société civile, au moyen d'une enquête en ligne qui a suscité un faible taux de participation.

La méthodologie proposée ici offre également le potentiel de surmonter l'une des principales limites des projets tels que Co-Creation à savoir, comme indiqué par l'agence, le fait qu'il s'agisse principalement d'expériences de recherche qui, bien qu'apportant des connaissances nouvelles, se concluent souvent sans suites en fin de financement. La compréhension de la complexité d'un écosystème (d'innovations) et de ses acteurs, réalisée

comme une action préalable au financement de toute recherche ou innovation, augmente de manière exponentielle non seulement son potentiel de pérennisation mais aussi la qualité de sa pérennisation en termes d'adéquation avec les besoins de la société et de tous ses acteurs.

Finalement, le pilote TRANSFORM et sa méthodologie ont pour avantage (et intérêt) d'inclure et d'engager véritablement les acteurs de la « quadruple hélice ». Malgré les difficultés rencontrées pour impliquer le secteur privé des « producteurs » d'inventus alimentaires, l'approche méthodologique a néanmoins permis d'impliquer certains d'entre eux, ainsi que d'autres acteurs du secteur privé comme les applications numériques. Cet engagement simultané de tous les partenaires de la "quadruple hélice" est, à notre connaissance, nouveau. Dans la plupart des expériences d'engagement multipartite qui se déroulent actuellement en RBC, le secteur privé est souvent absent dans les rares cas où elles impliquent la société civile, tandis que la société civile est absente lorsqu'elles soutiennent la recherche universitaire ou les innovations commerciales.

6.6. QUELQUES IDÉES POTENTIELLES DE R&I ÉMERGEANT DU PROJET PILOTE

Alors que le processus de co-développement d'idées et de solutions qui pourrait naître à partir du pilote des inventus alimentaires TRANSFORM est considéré par Innoviris comme hors de portée pour une telle agence - qui est plutôt ancrée dans des mécanismes classiques de soutien à la R&I, où les idées sont généralement élaborées et présentées par des universitaires ou des entreprises/spin-offs pour être ensuite financées - il faut noter que d'un point de vue européen, le co-développement est désormais au cœur du fonctionnement de la R&I, et donc considéré comme à soutenir par les organismes de financement de la recherche (*Research Funding Organisations, RFOs*).

Il est par ailleurs important pour une RFO comme Innoviris d'observer et d'analyser les capacités de ce type de processus à faire émerger des sujets pertinents pour un ou plusieurs appel(s) à projets de recherche et d'innovation. Le projet pilote sur les inventus alimentaires a mis en évidence certains défis autant que des besoins et des opportunités inexploités. Ceux-ci peuvent-ils être traduits en questions de recherche, nécessitant soit une approche innovante pour fournir une ou des solution(s) à un problème, soit une recherche plus académique pour mettre en évidence les données nécessaires pour soutenir une politique basée sur la science ?

Nous concluons ce rapport en présentant quelques idées stimulantes issues du processus qui, selon nous, répondent positivement à cette question. De plus, certaines d'entre elles présentent la valeur ajoutée de nécessiter un engagement multi-partie pour être résolues.

- Il existe un réel déficit de connaissances sur les quantités actuelles d'inventus alimentaires générées en RBC ainsi que leurs origines, leurs (possibles) usages, (possibles) valorisations et (possibles) destinations. Ce thème pourrait faire l'objet de

projets de recherche innovants qui devraient idéalement impliquer le secteur des "producteurs" privés.


- Si l'engagement des "producteurs" du flux devait s'avérer impossible ou trop limité, l'analyse scientifique de "l'état" des invendus alimentaires à Bruxelles pourrait, par exemple, faire l'objet d'un projet de science participative (citizen science) - mené par des chercheurs universitaires pour en assurer la solidité scientifique - en collaboration avec les utilisateurs, les applications numériques et les associations. La mise en commun des données d'approvisionnement et de consommation pourrait déjà contribuer à la collecte de données fiables sur le sujet, même sans la collaboration des "producteurs" du secteur privé.
- Toutes les initiatives soutenues ou non par la RBC estiment apporter une contribution fondamentale en gérant les invendus alimentaires. Et comme nous l'avons vu, elles répondent effectivement aux différents degrés de besoins de ses habitants. Cependant - qu'elles nécessitent ou non un financement - une évaluation des impacts réels (économiques, sociaux et environnementaux) de ces initiatives n'a jamais été réalisée. Une telle évaluation pourrait se traduire par de multiples recherches dans différents domaines scientifiques. Mieux encore, cette évaluation pourrait passer par une étude pluridisciplinaire, qui permettrait de comprendre, par exemple, quel est l'impact de la gestion des invendus alimentaires sur la prévention de situations de précarité ou de pauvreté en RBC (enjeu essentiel pour la Région) ; sur la qualité de l'alimentation et de l'état de santé des populations les plus fragilisées (sans oublier l'impact sur leurs enfants et, entre autres, la qualité de leurs parcours scolaires) ; sur la situation financière d'opérateurs publics et privés (paiement du loyer, des soins de santé, des factures courantes, budgets régionaux et communaux de l'aide sociale) ; sur la mobilité et l'urbanisme (transports de marchandises, efficience des flux logistiques, ...
- Enfin, l'atelier Pouvoirs Publics a notamment relevé le manque de moyens, de temps et d'expertises qui affecteraient chaque agence ou département si celui-ci devait procéder à une analyse écosystémique et/ou un processus participatif et/ou une évaluation transversale (par exemple, économique, sociale et environnementale) dans ses domaines de compétences et/ou dans ses actions (ea financement, permis, etc.). Pourtant, il n'est pas exclu que d'autres agences publiques disposent de ce ou ces manques. En ce cas, il n'est pas dénué de sens, de mener une recherche visant à des innovations organisationnelles au sein de la sphère publique afin de rendre ses interventions plus efficaces globalement.

This report was funded by the European Union. The contents of this publication are the sole responsibility of BE participation asbl, member of the TRANSFORM consortium, and can in no way be taken to reflect the views of the European Commission.

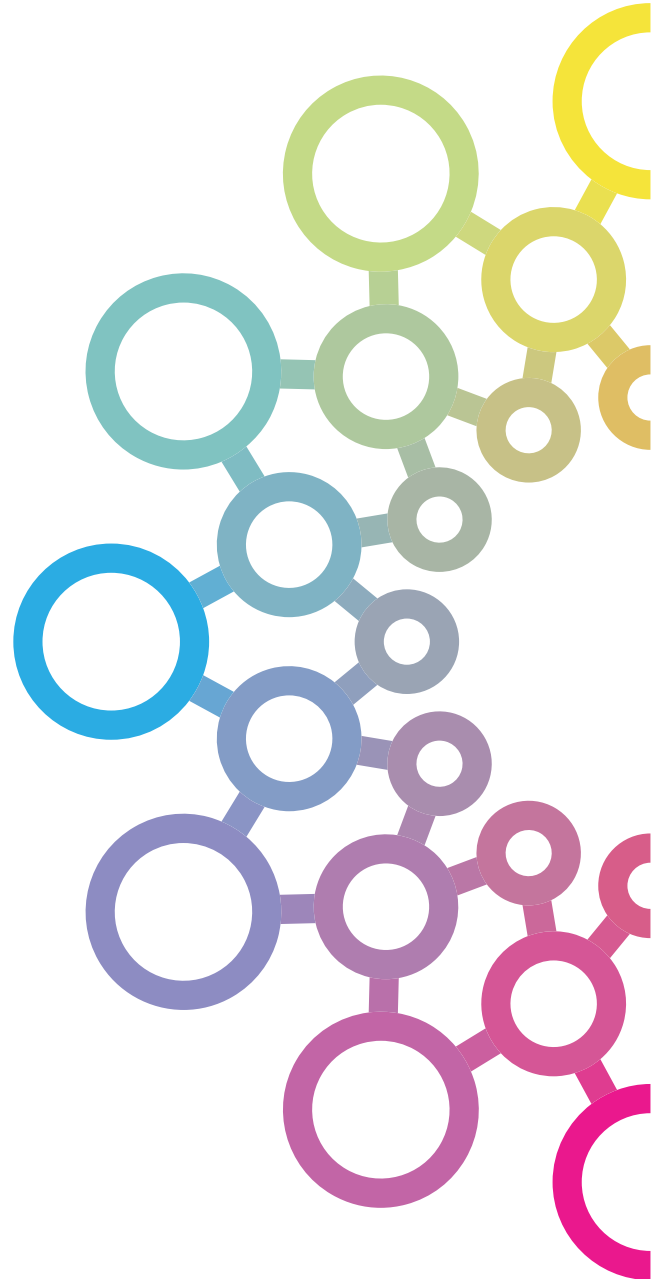


www.transform-project.eu

 @TRANSFORM_eu

 Supporting the development of territorial Responsible Research and Innovation

 TRANSFORM project



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under the grant agreement N° 872687



www.transform-project.eu

  @TRANSFORM_eu

This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under the grant agreement N° 872687

